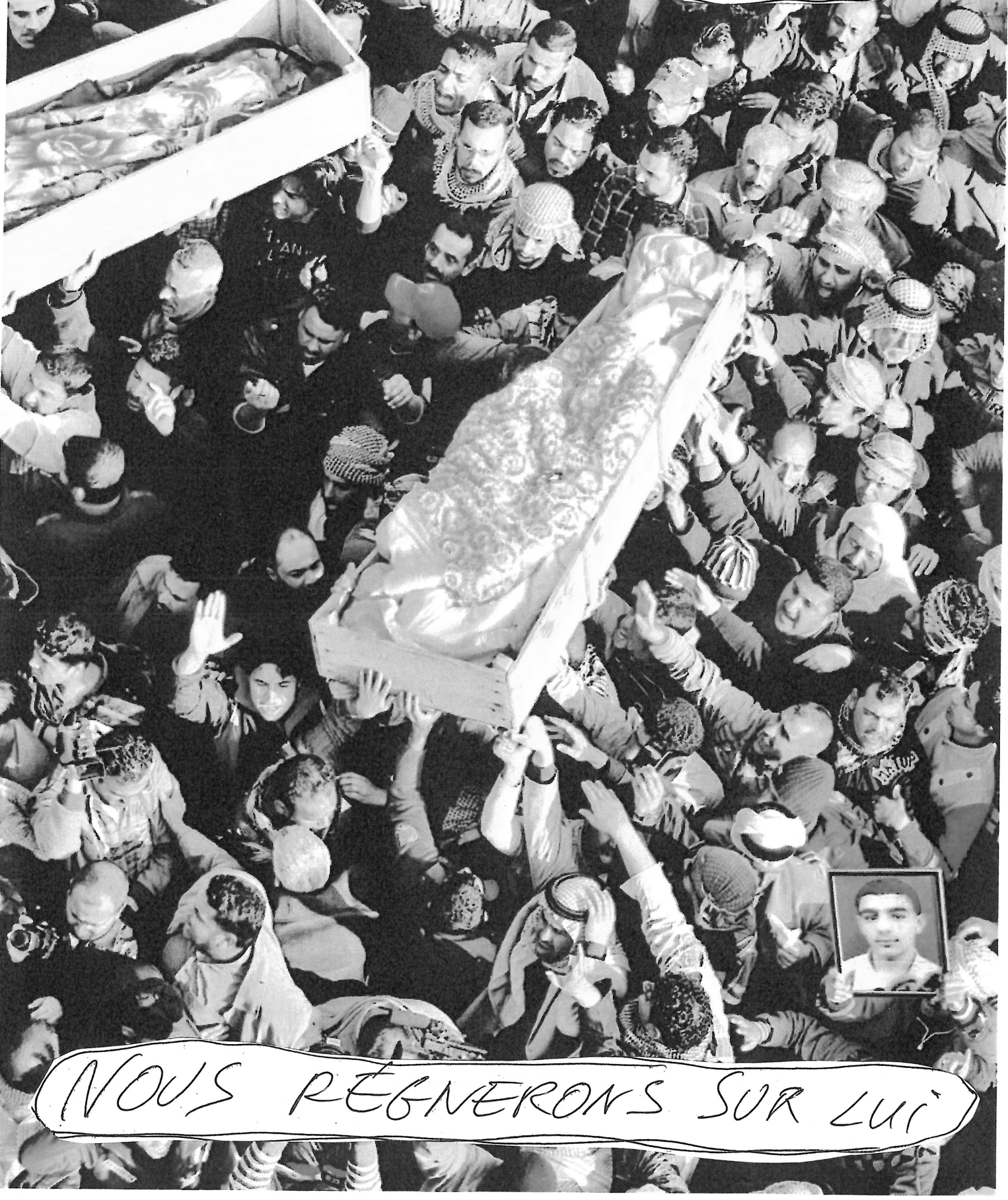


THEATRE PERMANENT

JOURNAL

11 JUIN 2014
n° 151



NOUS RÉGNERONS SUR LUI

**CETTE NUIT
CELLE QUI VIENT DE MOURIR
UN BRUIT TERRIBLE NOUS A RÉVEILLÉS
UNE RUMEUR INFÂME**



Dans le ventre des oiseaux

Ce corps-là il ne lui appartenait plus. Ce corps-là qu'en fera-t-on

Les vivants les morts et les marins

Ils prennent possession sans vergogne

J'imagine l'enfant. L'enfant ne comprend pas – la joie que peuvent avoir les autres à enterrer son père – l'enfant ne comprend pas ces tas de terre sale jetés contre le corps – il y a ces mains tendues et ces pleurs de l'enfant qui ne veut pas quitter le cadavre du mort longtemps à l'enterrement l'enfant restera agenouillé à ne pas vouloir se relever et dire que c'est fini et remettre la terre et l'enfant crie lorsque la terre touche le corps mais l'enfant ne dira plus mot.

Ils ont pris le cadavre – le frère – la mère. L'enfant aurait aimé jouer avec le cadavre de son père et le voir s'envoler dans le ventre des oiseaux.

Je pense au cadavre d'Oussama Ben Laden. Jeté dans la mer – les vivants les morts et les marins – celui-là il sera de troisième catégorie pour qu'on ne puisse le prier pour qu'on ne puisse l'adorer ce corps-là sera l'oubli – il appartient aux chefs de nommer l'oubli du corps – pas de terre – dispersé dans les ventres et les mers

Je pense aux doges dans leurs radeaux lancés sur la lagune et leurs corps bouffés par les oiseaux et leurs corps volent parmi les citoyens de Venise le doge est mort le doge est parmi nous.

Qui régnera sur le mort. Qui décidera de l'histoire qu'on forgera à partir de lui.

Corps à l'air libre nous incinérons nous enterrons nous cacherons le cimetière est loin les prisons se déplacent loin des villes ne voyez pas

Regardez mais cela ne le voyez pas – le corps est vite enterré et le corps interdit caché.

Abandonné à l'oubli un endroit nous nommerons un endroit.

Eux, Teukros et les Atrides, se battaient pour obtenir le corps du mort. Aujourd'hui on s'en lave les mains. On se débarrasse. Les familles engagent une aide à domicile – espérant que le mort ne leur tombera pas sur les bras en expirant son dernier souffle – les proches viennent de moins en moins. Ne pas être responsable – tu resteras dans la maison familiale non on te laissera là c'est promis on paiera une aide à domicile tu pourras rester chez toi – et l'aide à domicile tente de se décharger – l'hôpital refuse de prendre en charge le mourant – le nombre de morts par ambulance se multiplie – on appelle l'hôpital au dernier moment – le vieux meurt dans l'ambulance.

Nulle part

En route

Nous nous déchargeons du mort – sans lieu – caché dans un mouvoir caché et dans une ambulance nulle part.

Le mort est nulle part.

Je me rappelle ces images d'un film sur le massacre à Chatila au Liban. Les familles palestiniennes installées encore dans des baraquements à Chatila loin de la Palestine loin de leurs maisons – mais – c'est ici que mon fils est mort massacré – c'est ici que mon frère est mort massacré – je ne pourrai donc jamais quitter cette terre – la terre de mon mort – enterré ici je ne quitterai plus le mort – le mort définit la terre qui est la mienne – nous ne pouvons pas vivre ailleurs que sur la terre de nos morts – même si elle est terre d'exil – nul part dans lequel le mort nous a ancré. Ils ont décidé eux les puissants que tous ces exilés dans le camp de Chatila – ces sans-terres – ils ne sont pas les bienvenus Massacre des encombrants l'armée libanaise a fini le travail de l'armée israélienne – palestiniens nous vous tuerons tous cela réglera la question ; sans terre donc sans corps.

Et dans le massacre des corps soudain une nouvelle terre est trouvée – ma terre est celle où mon fils est mort – je ne quitterai jamais le cadavre.

Ajax sera enterré à Troie. Dans la terre de l'ennemi. Cimetière américain de Normandie. Son père sa mère n'iront pas prier sur sa tombe. Il sera seul là-bas avec les guerriers – mais bien caché sous la terre – les oiseaux ne mangeront pas son corps les oiseaux ne migreront pas à travers Asie Europe son corps ne reviendra pas dans le ventre des oiseaux sur le rebord de la maison de son père et de sa mère le chant triste des oiseaux – Non. Son corps s'est figé là en terre ennemie repose-toi plus d'exil de retour de voyage plus de mer à traverser repose-toi mon frère. Voici le lieu voici l'endroit il aura une chair même sans chair même sans peau il y aura une chair à cet endroit une photo dans le salon désignée du doigt c'est ici.

Il est enterré. Le mort repose. Il est ailleurs. Enfermé dans sa boîte. Nous ne l'avons pas vu mourir – ce mouvement du vivant vers le mort toujours nous avons fermé les yeux. Derrière nous ne te retourne pas. Ne regarde rien.

Des prisons de France nous ne saurons rien. Du vieux expiré dans son ambulance personne ne prendra la responsabilité. Nous nous dédouanons. Nous ne voulons pas savoir. Puniton et torture blanche des politiques d'isolement c'est en dehors de la ville c'est dans la ville mais hauts-murs les proches viendront de plus en plus rarement s'il vous plait laissez-vous oublier.

Mais le mort dans le ventre des oiseaux traversera la mort et viendra chanter son triste chant sur le rebord de la fenêtre de ses pères.

Et lorsque ton heure viendra – alors peut-être – il n'y aura que des sourires crispées qui tenteront de lancer au plus vite le boulet brûlant tombé entre leurs mains – mais le boulet de feu bien enterré entre les mains brûlées de ne vouloir le quitter – dans la terre germera l'olivier. Cette terre est la nôtre des arbres grandis sous nos morts et non les plantations nouvelles des colonisateurs brutaux – oliviers des ennemis qui chercheront à faire croire que leurs morts sont morts là. Masque des oliviers dans la terre non fécondée du mort. Je suis chez moi ici a dit Teukros et il a enterré son mort, et cet ici s'est déplacé plus tard jusqu'en Grèce – mais c'était toujours ici – ici se déplace avec les morts.

Adèle Gascuel

Ce qui manque à sa place

Le Réel

C'est ce qui manque à sa place

On lui a dit un jour.

Plus tard, recherchant l'origine de cette étrange formule qu'on lui avait présentée comme étant de Lacan, elle découvre que ce n'est pas le Réel mais le Phallus qui manque à sa place.

Elle ne sait pas ce qu'il faudrait conclure de cette substitution.

*

Ajax est le nom de ce qui manque à sa place.

Nom de cadavre.

Nom de corps sans sépulture.

Nom de corps sans lieu.

Il est le nom du déplacement.

Ce qui à part, est.

*

La question de la justice est le cœur sombre du CADAVRE AJAX.

Le CADAVRE AJAX – en tout chassé – n'exige pas des vivants qu'ils répondent à la question du *ce qui est juste*, le CADAVRE AJAX exige que nous vivants nous affrontions l'injonction du partage : choisir *qui est juste et qui ne l'est pas*,

Qui serait décider du DESTIN DU CADAVRE.

Le CADAVRE AJAX nous parle depuis ce monde que les dieux ont déserté. Le CADAVRE AJAX dit Voici venu le temps du tragique moderne, celui de l'homme en tant qu'il est seul responsable : passeur entre les lois et le réel, entre l'idée et l'acte, entre la valeur et sa réalisation.

La Justice nous dit le CADAVRE AJAX, c'est d'abord un pouvoir qui s'exerce sur un CORPS,

CORPS qui filtre à travers lui la question du juste et celle de l'injuste.

Et nous rappelle qu'il y a TROP DE CADAVRE précisément là où IL MANQUE.

*

Ils sont dans le jardin. Le jardin potager qui borde l'église. La lumière est douce, familière – ils ne sont ni doux, ni familiers et pourtant une affinité de politesse – qui ménage une très grande distance entre eux – les oblige l'un l'autre à trouver les moyens de fabriquer ces occasions où le tête-à-tête devient enfin possible. Ils sont dans le jardin, entre les artichauts immenses qui dégorgent de fleurs, les plants de tomate à peine sauvés de l'effondrement par les tiges de bois qui tentent de donner tant bien que mal un peu de hauteur à ce monde de légumes affaissé sous le poids de sa propre production, et les rangées hérissées d'oignon-poireau, c'est elle, la fille, qui dit : « Ah, des oignons-poireaux » – comme si la chose lui était évidente – alors qu'elle a appris leur existence il y a moins de deux jours, lors d'un séjour chez ses grands-parents qui devait durer une longue semaine mais qu'elle a subitement – et sous le coup d'une angoisse irraisonnée – réduit à deux jours, sans pour autant se résoudre à l'annuler carrément, cédant ainsi au devoir et au désir de se mettre en paix avec la mort qui ne saurait tarder à les faucher tous deux, se livrant deux journées seulement au parcours à pas lents du jardin potager, à l'arpentage méticuleux des allées tristes et plates du lotissement qu'ils occupent avec une constance effrayante depuis plus de quarante ans, aux séances rituelles de photographie – répétées jusqu'à l'épuisement de toutes les combinaisons possibles (Allez mets-toi à côté de Papi, oui et toi devant oui devant non plus à gauche, Gilles tu sors du cadre, Gilles ? Il faudrait que quelqu'un tienne Kevin Kevin regarde ici regarde oui mamie regarde mamie Kevin Gilles arrêtes de bouger tu bouges tout le temps quelqu'un en refait une pour que je sois dedans) –, à la reprise des couloirs inchangés de la maison de plain-pied qui sent toujours l'iode et le beurre grillé, elle y est allée sans trop savoir pourquoi sachant très bien en revanche pourquoi elle ne voulait pas s'y rendre, préférant fuir, plutôt que de retrouver, les heures de l'enfance, celles des visages encore plein de chair, des regards blancs et des corps vaillants quoique petits, préférant conserver en elle le souvenir intact de ces inconnus, plutôt que les photographies qu'elle a ramenées de là-bas et qui portent témoignage de leurs corps décharnés, du regard non pas éteint, toujours brillant et vif l'œil, mais comme humide de larmes qu'il faudra encore et encore pleurer parce que la vie s'en va et qu'il est dur d'attendre et d'attendre encore – et découvrant donc avec stupéfaction dans le presque milieu d'un après-midi d'avril, l'existence, jusque-là insoupçonnée des oignons-poireaux – variété d'oignon à tige, qui ne produisent donc ni bulbes ni ce qu'on a coutume d'appeler « oignon » mais s'élancent en de longues tiges blanches ou rouges et ont la belle idée d'être résistants à la sécheresse et de se caractériser par de hauts rendements – « Ah, des oignons-poireaux » et la remarque somme toute stupide ne rencontre qu'un silence éblouissant, puisque l'autre, l'homme, n'a d'yeux que pour les artichauts, dont il admire depuis de longues minutes la délicate composition, plongé dans le souvenir de recettes italiennes qu'il vient de ramener de son récent séjour à Venise où ils ne sont pas mangés cuits à la vapeur mais bien crus ou écrasés ou frits, et tandis qu'il néglige avec un soin remarquable de prolonger la remarque sur les oignon-poireaux qui n'appelaient effectivement aucune réponse ni aucun prolongement, il passe des artichauts à son père et de son père au cadavre de son père, qu'il vient de voir le matin-même, exposé aux yeux des proches et de la famille dont il fait partie et – toujours en ne lâchant pas du

regard les timides fleurs d'artichaut – d'expliquer qu'il ne l'a pas reconnu – et qu'il a vu un inconnu, un étranger, allongé, là, dans le costume de son père, pour les obsèques de son père, avec une famille qui était bien sa famille mais réunie pour cet homme-là qui n'était pas son père, ce matin-même – ce n'était pas tant le corps, non le corps c'était le sien, c'était bien ses mains, ses petites mains frêles – et tandis qu'il dit cela la fille remarque alors que lui – elle l'avait déjà noté mais en prend brusquement la mesure – lui a d'immenses mains puissantes – et elle se surprend alors à imaginer le corps de la mère munie d'énormes paluches comme une étrangleuse qu'on ferait poser car il lui faut bien les devoir à quelqu'un ces mains – c'était son visage surtout, son visage : il avait des lèvres très épaisses, comme cirées et ses joues, ses joues étaient regonflées, tendues, roses d'un rose suspect.

Elle pense, la fille, qu'elle n'a jamais vu de corps morts, qu'elle n'a jamais encore été confrontée à la vision du cadavre et que la mort pour elle n'a que cette consistance abstraite qu'elle voit à l'œuvre dans le temps.

Lui pense qu'il n'est pas sûr que ce soit le bon cadavre qu'on ait fourré sous terre – il se demande si un cadavre qui ne ressemble pas au mort est un objet approprié pour commencer un deuil.

Il se demande s'il n'aurait pas fallu que le cadavre ait conservé les traits de son père avant qu'il ne décède, plutôt que des traits reconstitués, qui finissent par rendre le mort encore plus étranger aux autres, mais aussi à lui-même et au-delà de sa propre mort, ce qui est tout de même une sacrée entourloupe.

Il se demande si un cadavre peinturluré comme une pute au tapin pourrira plus vite ou moins vite qu'un cadavre qu'on n'aurait pas refait et si les injections qui ont vocation à effacer le départ de la vie ne hâtent pas, ensuite, sa décomposition.

Il se demande si le visage gonflé de formol comme une éponge pleine d'eau subsistera comme une couche épaisse, mince galette de chair plastifiée sur laquelle seront reconnaissables des traits que plus personne ne sera en mesure d'apprécier.

*

Elle revoit ce phallus sur lequel s'empale AJAX

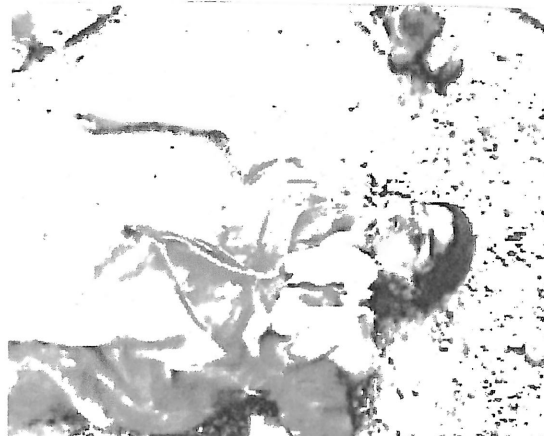
Corps devenu CADAVRE

Conversion de la présence en absence par

CE QUI MANQUE

À SA PLACE.

**LE TEMPS LONG
DIFFICILE À COMPTER
FAIT ÉCLORE TOUT CE QUI ÉTAIT CACHÉ
CACHE CE QUI S'ÉTAIT MONTRÉ**



Ici gît Corps sans Vie

Apprendre cadavre surréaliste Salamine exquis fais gaffe vent bruissement chaleur blanc non mais bien sûr les morts sont morts cadavres éparées au revoir terrasse du bois le pied bouclé aller retour logement éternel déménagement dans l'autre monde regarder duplex pierres au dernier étage pas mal chic ça claque pas mal assis sur le banc de touche mal impossible à guérir malheur.

La mort aussi irréaliste que lorsqu'on écrit tout ce qu'on entend et tout ce qu'on pense. Ça fait sens malgré tout.

La mort, c'est d'abord la vie qui quitte un corps :

Vie : Au revoir je n'ai plus besoin de toi !

Corps : Mais que fera-t-on de moi lorsque tu seras partie ?

Vie : On te brûlera, t'enterra, ou on te laissera pourrir au soleil en attendant que des bêtes rongent tes os.

Corps : Non ! ne me laisse pas à la merci de l'horreur !

Vie : Peu importe tu ne sentiras plus rien quand je serai partie.

Corps : Mais ça me répugne ! Si tu pars autant que l'on me fasse disparaître moi aussi. Que l'on me brûle. Que l'on ne me voit pas séparé de toi.

Alors Corps sera brûlé pour qu'on ne le voit pas séparé de Vie. Mais sa famille voulait continuer à lui parler même mort. A qui s'adresser quand Corps n'est nul part ? Alors, finalement, Corps brûlé sera enfermé dans une boîte, puis cette petite boîte sera engloutie dans la terre, recouverte par une pierre lourde où l'on inscrira « ici gît Corps sans Vie ».

La laideur de la mort s'expose aux regards des vivants. Sang coagulé dans les narines, yeux vides plus vides qu'un gouffre, froideur extrême, raideur qui dépasse l'entendement. Mais je veux voir. Je veux voir ce corps qui n'est plus que corps. Tu ne répondras pas. Tu ne bougeras pas. Tu ne feras rien. Je le sais. Mais je veux rendre visible ce que je ne peux pas concevoir. Je veux voir ce que l'on ne peut pas voir.

Ton corps sera exposé. Tu seras maquillé ou pas. Tu seras parfumé. Tu seras coiffé. Ton corps sera ritualisé. Cérémonie dernière. Avant que plus jamais tu ne sois vu.

Un couple se sépare. Ils ne s'aiment plus mais ils se souviennent qu'ils se sont aimés. Ils sont d'accord que c'était beau mais voilà c'est fini. Alors ils retournent sur le lieu où ils se sont rencontrés et se disent au revoir. Symboliquement. Métaphoriquement. Moyen de ritualiser un acte fort. Ça leur fait du bien de savoir qu'ils peuvent se dire au revoir les larmes aux coins des yeux mais le sourire au bord des lèvres. Ils veulent finir sur une belle image.

C'est pareil pour les morts. On veut garder une belle image. Se quitter en bons termes. On ne veut pas qu'Ajax soit laissé aux griffes des vautours. On aimerait que la mort soit symbole respectueux de la vie. Comment faire acte de ce dont on est dépossédé ? Comment marquer dans le temps, inscrire dans l'éternité ce qui est éphémère ?

Ton corps sans vie sera le support de notre besoin à nous vivant de te laisser partir. Pour toi ça n'a plus grande importance tout ça. Mais nous avons besoin de certifier que tu ne reviendras plus, qu'il n'est plus temps d'espérer entendre tes cris, tes rires, et cela en honorant ce que tu as été, par ce dernier geste cérémoniel et symbolique. Même dans la mort nous ne t'abandonnerons pas. N'ai crainte ton cadavre ne sera pas laissé aux aléas de la vie sur laquelle désormais tu n'as plus de pouvoir.

~~la possibilité d'appréhension apparaissent. Quand défunt - un aspect du mécanisme même de leur circulation - les cadres qui régissent la reconnaissance relative et différentielle des vies, il devient possible d'appréhender quelque chose de ce qui vit ou de celui qui vit, mais n'a pas encore été généralement reconnu comme vie. Quel est ce spectre qui ronge les normes de la reconnaissance, cette figure qui, portée à sa plus haute intensité, vacille entre le dedans et le dehors ? En tant que dedans, il doit être expulsé pour purifier la norme ; en tant que dehors, il menace de défaire les frontières qui délimitent le soi. Dans les deux cas, il figure la possibilité d'effondrement de la norme ; en d'autres termes, il est un signe de ce que la norme fonctionne précisément en faisant avec la perspective de sa défaite une défaite inhérente à tout son faire.~~

PRÉCARITÉ ET POSSIBILITÉ DU DEUIL

Les journaux nous parlent des vies perdues et nous en donnent souvent les nombres, mais cela se répète chaque jour et la répétition semble infinie, irrémédiable. Et nous devons ainsi nous demander ce qu'il faudrait non seulement pour appréhender la précarité (*precariousness*) des vies perdues dans la guerre, mais pour que cette appréhension coïncide avec une opposition éthique et politique aux pertes impliquées par la guerre. Parmi les questions qui en découlent : comment l'affect est-il produit par cette structure du cadre ? Et quel est le rapport de l'affect au jugement et à la pratique éthique et politique ?

Dire qu'une vie est précaire, voilà qui nécessite non seulement que cette vie soit appréhendée comme telle, mais aussi que la précarité soit un aspect de ce qui est appréhendé dans ce qui vit. Dans une perspective normative, je dis donc qu'il devrait y avoir une manière plus inclusive et plus égalitaire de reconnaître la précarité, et que cela devrait prendre la forme d'une politique sociale concrète en ce qui concerne des questions telles que l'abri, le travail, la nourriture, les soins médicaux et le statut légal. J'insiste toutefois, d'une manière à première vue paradoxale, sur le fait que la précarité elle-même ne peut être reconnue à sa juste mesure. Elle peut être appréhendée, considérée, rencontrée et elle peut être présumposée par certaines normes de reconnaissance, tout comme elle peut être refusée par de telles normes. De fait, il devrait y avoir reconnais-

sance de la précarité comme condition partagée de la vie humaine (en fait, comme une condition qui lie les animaux humains et non humains), mais il ne faudrait pas penser que la reconnaissance de la précarité maîtrise, saisisse ou même connaisse entièrement ce qu'elle reconnaît. De sorte que, tout en soutenant que les normes de reconnaissance devraient être fondées sur une appréhension de la précarité, je ne crois pas que la précarité soit une fonction ou un effet de la reconnaissance, ni que la reconnaissance soit la seule ou la meilleure manière de prendre acte de la précarité.

Dire par exemple qu'une vie est sujette à la blessure ou qu'elle peut être perdue, détruite ou systématiquement négligée au point de mourir, c'est souligner non seulement sa finitude (dire que la mort est certaine) mais aussi sa précarité (que différentes conditions sociales et économiques doivent être remplies pour que la vie puisse se maintenir comme vie).

La précarité implique la vie sociale, c'est-à-dire le fait que la vie de quelqu'un est toujours en quelque sorte aux mains d'autrui. Elle implique que l'on est exposé à la fois à ceux que l'on connaît et à ceux que l'on ne connaît pas ; une dépendance par rapport à des gens que l'on connaît, que l'on connaît à peine ou que l'on ne connaît pas du tout. Inversement, elle implique que l'on est affecté par l'exposition et la dépendance de personnes dont la plupart demeurent anonymes. Ces relations ne sont pas nécessairement d'amour ni même de sollicitude, mais constituent des obligations à l'égard d'autres personnes que nous ne pouvons pour la plupart pas nommer, que nous ne connaissons pas et qui peuvent ou non posséder des traits qui les rapprochent d'une idée de ce que « nous » sommes. Pour utiliser le langage courant, on pourrait dire que « nous » avons des obligations à l'égard d'« autrui » et présumer que « nous » savons qui « nous » sommes dans un tel cas. Cependant, cette façon de voir implique précisément socialement que le « nous » ne peut pas se reconnaître, qu'il ne se reconnaît pas, qu'il est d'emblée clivé, interrompu par l'altérité comme le dit Levinas, et que les obligations que « nous » avons sont précisément celles qui perturbent toute notion préalable du « nous ».

Contre une conception existentielle de la finitude qui singularise notre relation à la mort et à la vie, la précarité met en évidence ce qui nous rend radicalement substituables et anonymes, à la fois par rapport à certains modes socialement induits du mourir et de la

J. BUTLER, CE QUI FAIT UNE VIE

mort et par rapport à des modes socialement conditionnés de persister et de s'épanouir. Ce n'est pas que nous naissons pour ensuite devenir précaires, c'est plutôt que la précarité est coextensive à la naissance elle-même (la naissance est précaire par définition), ce qui veut dire qu'il importe de savoir si oui ou non cet être nouveau-né survit, mais aussi que sa survie dépend de ce que nous pourrions appeler un réseau social de mains. Précisément parce qu'un être vivant peut mourir, il est nécessaire de prendre soin de cet être afin qu'il puisse vivre. La valeur de la vie n'apparaît que dans des conditions où la perte importerait. Ainsi, la possibilité du deuil est un présupposé pour la vie qui importe. Le plus souvent, nous imaginons qu'un nouveau-né vient au monde, est maintenu dans et par ce monde jusqu'à l'âge adulte et jusqu'à la vieillesse et, finalement, meurt. Nous imaginons que lorsque l'enfant est désiré, le début de la vie est une occasion de célébration. Mais il ne peut y avoir de célébration sans compréhension implicite de ce que la vie est sujette au deuil, qu'elle serait pleurée si elle était perdue et que ce futur antérieur est instauré comme sa condition. Dans le langage ordinaire, le deuil porte sur la vie qui a déjà été vécue et présuppose que cette vie s'est achevée. Mais, d'après le futur antérieur (qui est aussi une dimension du langage ordinaire), la possibilité du deuil est condition de l'apparition et de la durée de la vie¹. Le futur antérieur est présupposé au commencement d'une vie qui n'a que commencé à être vécue. En d'autres termes, « ceci sera une vie qui aura été vécue » est la présupposition d'une vie sujette au deuil, ce qui veut dire que ceci sera une vie qui pourra être considérée comme une vie et qui sera maintenue par cette manière d'être considérée. Sans la possibilité du deuil, il n'y a pas de vie ou, plutôt, il y a quelque chose qui vit, qui est autre chose qu'une vie. Au lieu de cela, « il y a une vie qui n'aura jamais été vécue », maintenue par aucun regard, aucun témoignage, et qui ne sera pas pleurée quand elle sera perdue. L'appréhension de la possibilité du deuil précède et rend possible l'appréhension de la vie précaire. La possibilité du deuil précède et rend possible l'appréhension de l'être vivant comme vivant, d'emblée exposé à la non-vie.

1. Voir Roland BARTHES, *La Chambre claire. Note sur la photographie*, Éditions de l'Étoile/Gallimard/Seuil, Paris, 1980 ; et Jacques DERRIDA, *Chaque fois unique, la fin du monde*, textes présentés par Pascale-Anne Brault et Michael Naas, Gallimard, Paris, 2003.

VERS UNE CRITIQUE DU DROIT À LA VIE

Il est évidemment difficile, quand on est de gauche, de penser un discours de la « vie », habitués que nous sommes à considérer comme « pro-choix » les personnes qui défendent l'accroissement des libertés reproductives, et comme « pro-vie » celles qui s'y opposent. Mais peut-être y a-t-il un moyen pour la gauche de se réapproprier la pensée de la « vie » et de recourir à ce cadre de la vie précaire pour tenir une position féministe forte sur les libertés reproductives. Il est facile de voir comment les partisans des positions appelées « pro-vie » pourraient s'emparer d'une telle vision pour soutenir que le fœtus est précisément cette vie qui reste privée de deuil et qui devrait être pleurée ou encore une vie qui n'est pas reconnue comme telle par ceux qui défendent le droit à l'avortement. Le même argument pourrait être étroitement associé aux revendications des droits pour les animaux, puisqu'on pourrait dire que l'animal est une vie qui n'est généralement pas reconnue comme telle d'après les normes anthropocentriques. De tels débats tournent souvent aux questions ontologiques cherchant à découvrir s'il y a une différence significative entre le statut vivant du fœtus, voire de l'embryon, et celui d'une « personne », ou encore s'il y a une différence ontologique entre l'animal et l'« humain ».

Reconnaissons que tous sont des organismes qui vivent, dans un sens ou un autre. Dire cela, cependant, ce n'est pas encore fournir un argument substantiel en faveur de l'une ou l'autre politique. Après tout, les plantes sont des êtres vivants, mais les végétariens ne refusent habituellement pas d'en manger. Plus généralement, on peut soutenir que des processus de vie eux-mêmes nécessitent destruction et régénération, mais cela ne nous dit pas encore quels types de destructions sont acceptables ou inacceptables au point de vue éthique. Déterminer la spécificité ontologique de la vie dans de tels cas nous conduirait plus généralement à aborder la biopolitique, qui concerne les manières d'appréhender, de contrôler et d'administrer la vie ainsi que la manière dont ces modes de pouvoir entrent dans la définition de la vie même. Il nous faudrait alors considérer des paradigmes en transformation dans les sciences de la vie - le passage par exemple d'une manière de voir clinique à une manière de voir moléculaire, ou les débats entre ceux qui donnent la priorité aux cellules et ceux pour qui les tissus sont l'unité primaire du vivant. Il faudrait tenir ces débats aux nouvelles tensions bio-

N. FOUCAULT, SURVEILLER ET PUNIR

C'est qu'il s'agit bien sûr d'empêcher toute évasion ou coup de force; il s'agit aussi de prévenir, de la part du peuple, un mouvement de sympathie pour sauver les condamnés, ou un élan, de rage pour les mettre immédiatement à mort; mais il s'agit aussi de rappeler que dans tout crime il y a comme un soulèvement contre la loi et que le criminel est un ennemi du prince. Toutes ces raisons — qu'elles soient de précaution dans une conjoncture déterminée, ou de fonction dans le déroulement d'un rituel — font de l'exécution publique plus qu'une œuvre de justice, une manifestation de force; ou plutôt, c'est la justice comme force physique, matérielle et redoutable du souverain qui s'y déploie. La cérémonie du supplice fait éclater en plein jour le rapport de force qui donne son pouvoir à la loi.

Comme rituel de la loi armée, où le prince se montre à la fois, et de façon indissociable, sous le double aspect de chef de justice et de chef de guerre, l'exécution publique a deux faces: l'une de victoire, l'autre de lutte. D'un côté, elle clôt solennellement entre le criminel et le souverain une guerre, dont l'issue était jouée d'avance; elle doit manifester le pouvoir démesuré du souverain sur ceux qu'il a réduits à l'impuissance.

La dissymétrie, irréversible déséquilibre de forces, faisait partie des fonctions du supplice. Un corps effacé, réduit en poussière et jeté au vent, un corps détruit pièce à pièce par l'infirmité du pouvoir souverain constitue la limite non seulement idéale mais réelle du châtiment. L'enoin le fameux supplice de la Massola qui était appliqué à Avignon et qui fut un des premiers à exciter l'indignation des contemporains; supplice apparemment paradoxal puisqu'il se déroulait presque entièrement après la mort, et que la justice n'y fait pas autre chose que de déployer sur un cadavre son magnifique théâtre, la louange rituelle de sa force: le condamné est attaché à un poteau, les yeux bandés; tout autour, sur l'échafaud, des pieux avec des crochets de fer. Le confesseur parle au patient à l'oreille, et après qu'il lui a donné la bénédiction, aussitôt l'exécuteur qui a une massue de fer, telle qu'on s'en sert dans les échafauds, en donne un coup de toute sa force sur la tempe du malheureux, qui tombe mort: à l'instant, *mortis exactor* qui a un grand couteau, lui coupe la gorge, qui le remplit de sang, ce qui fait un spectacle horrible à regarder; il lui fend les nerfs vers les deux talons, et ensuite lui ouvre le ventre d'où il tire le cœur, le foie, la rate, les poumons qu'il attache à un crochet de fer, et le coupe et le dissèque par morceaux qu'il met aux autres crochets à mesure qu'il les coupe, ainsi qu'on fait ceux d'une bête. Regarde qui peut, regarder une

chose semblable I... Dans la forme explicitement rappelée de la boucherie, la destruction infinitésimale du corps rejoint ici le spectacle: chaque morceau est placé à l'état.

Le supplice s'accomplit dans tout un cérémonial de triomphe; mais il comporte aussi, comme noyau dramatique dans son déroulement monotone, une scène d'affrontement: c'est l'action immédiate et directe du bourreau sur le corps du « patient ». Action codée, bien sûr, puisque la coutume et, souvent d'une manière explicite, l'arrêt de condamnation en prescrivent les principaux épisodes. Et qui pourtant a gardé quelque chose de la bataille. L'exécuteur n'est pas simplement celui qui applique la loi, mais celui qui déploie la force; il est l'agent d'une violence qui s'applique, pour la maîtriser, à la violence du crime. De ce crime, il est matériellement, physiquement, l'adversaire. Adversaire parfois pitoyable et parfois acharné. Damhoudère se plaignait, avec beaucoup de ses contemporains, que les bourreaux exercent « toutes cruautés à l'égard des patients malheureux, les traitant, tuant et tuant comme s'ils avaient une bête entre les mains² ». Et pendant bien longtemps l'habitude ne s'en perdit pas³. Il y a encore du défi et de la joute dans la cérémonie du supplice. Si le bourreau triomphe, s'il parvient à faire sauter d'un coup la tête qu'on lui a demandé d'abattre, il « la montre au peuple, la remet à terre et salue ensuite le public qui applaudit beaucoup à son adresse par des battements de mains⁴ ». Inversement, s'il échoue, s'il ne parvient pas à tuer comme il faut, il est passible d'une punition. Ce fut le cas du bourreau de Damiens qui, pour n'avoir pas su écarteler son patient selon les règles, avait dû le découper au couteau; on confisqua, au profit des pauvres, les chevaux du supplice qu'on lui avait promis. Quelques années après, le bourreau d'Avignon avait trop fait souffrir les trois bandits, pourtant redoutables, qu'il devait pendre; les spectateurs se fâchèrent; ils le dénoncèrent; pour le punir et aussi pour le soustraire à la vindicte populaire, on le met en prison⁵. Et derrière

I. A. Bruneau, *Observations et maximes sur les matières criminelles*, p. 259.

3. J. de Damhoudère, *Pratique judiciaire et causes civiles*, 1572, p. 219.

4. *La Gazette des tribunaux*, 6 juillet 1837, rapporte, d'après le *Journal de Goussier*, la conduite « atroce et dégoûtante » d'un exécuteur qui après avoir pendu un condamné prit le cadavre par les épaules, le fit tourner sur lui-même avec violence et le frappa à plusieurs reprises en disant: « Vieux drôle, es-tu assez mort comme cela? » Puis se tournant vers la multitude il tint sur un ton gouaillard les propos les plus indécents.

5. Scène notée par T. S. Gueulete, lors de l'exécution de l'exécuté Montigny en 1737. Cf. R. Anchel, *Crimes et châtements au XVIII^e siècle*, 1933, p. 62-69.

6. Cf. L. Duhamel, *Les Exécutions capitales à Avignon*, 1890, p. 25.

cette punition du bourreau malhabile, se profile une tradition, si proche encore : elle voulait que le condamné soit gracié si l'exécution venait à échouer. C'était une coutume clairement établie dans certains pays ¹. Le peuple attendait souvent qu'on l'applique, et il lui arrivait de protéger un condamné qui venait ainsi d'échapper à la mort. Pour faire disparaître et cesser cette coutume et cette attente, il avait fallu faire valoir l'adage « le gibet ne perd pas sa proie » ; il avait fallu veiller à introduire dans les sentences capitales des consignes explicites : « pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive », « jusqu'à l'extinction de la vie ». Et des juristes comme Serpillon ou Blackstone insistent en plein XVIII^e siècle sur le fait que l'échec du bourreau ne doit pas signifier pour le condamné la vie sauve ². Il y avait quelque chose de l'épreuve et du jugement de Dieu qui était encore déchiffable dans la cérémonie de l'exécution. Dans son affrontement avec le condamné, l'exécuteur était un peu comme le champion du roi. Champion cependant inavouable et désavoué : la tradition voulait, paraît-il, quand on avait scellé les lettres du bourreau, qu'on ne les pose pas sur la table, mais qu'on les jette à terre. On connaît tous les interdits qui entouraient cet « office très nécessaire » et pourtant « contre nature » ³. Il avait beau, en un sens, être le glaive du roi, le bourreau partageait avec son adversaire son infamie. La puissance souveraine qui lui enjoignait de tuer, et qui à travers lui frappait, n'était pas présente en lui : elle ne s'identifiait pas à son acharnement. Et jamais justement elle n'apparaissait avec plus d'éclat que si elle interrompait le geste de l'exécuteur par une lettre de grâce. Le peu de temps qui séparait d'ordinaire la sentence de l'exécution (quelques heures souvent) faisait que la rémission intervenait en général au tout dernier moment. Mais sans doute la cérémonie dans la lenteur de son déroulement était-elle aménagée pour faire place à cette éventualité ⁴. Les condamnés l'espèrent,

1. En Bourgogne, par exemple, cf. Chassanée, *Consuetudo Burgundi*, fol. 55.

2. F. Serpillon, *Code criminel*, 1767, t. III, p. 1100. Blackstone : s'il est clair que si un criminel condamné à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive échappe à la mort par la maladresse de l'exécuteur en quel- qu'autres mains, le sheriff est tenu de renouveler l'exécution parce que la sentence n'a pas été exécutée, et que si on se laissait aller à cette fausse compassion, on ouvrirait la porte à une infinité de collusions. (*Commentaire sur le Code criminel d'Angleterre*, trad. française, 1776, p. 201).

3. Ch. Loyseau, *Cinq livres du droit des offices*, éd. de 1613, p. 80-81.

4. Cf. S.P. Hardy, 30 janvier 1769, p. 125 du volume imprimé, 14 déc. 1779, IV, p. 229. R. Anghel, *Crimes et châtimens au XVIII^e siècle*, p. 162-163, rapporte l'histoire d'Antoine Bouletteux qui est déjà au pied de

et, pour faire durer les choses, ils prétendaient encore, au pied de l'échafaud, avoir des révélations à faire. Le peuple, quand il la souhaitait, rappaît en criant, tâchait de faire retarder le dernier moment, guettait le messager qui portait la lettre au cachet de cire verte, et au besoin faisait croire qu'il était en train d'arriver (c'est ce qui se passa au moment où on exécutait les condamnés pour l'émeute des enlèvements d'enfants, le 3 août 1750). Présent, le souverain l'est dans l'exécution non seulement comme la puissance qui venge la loi, mais comme le pouvoir qui peut suspendre et la loi et la vengeance. Lui seul doit rester maître de laver les offenses qu'on lui a faites ; s'il est vrai qu'il a commis à ces tribunaux le soin d'exercer son pouvoir de justicier, il ne l'a pas aliéné ; il le conserve intégralement pour lever la peine aussi bien que pour la laisser s'appesantir.

Il faut concevoir le supplice, tel qu'il est ritualisé encore au XVIII^e siècle, comme un opérateur politique. Il s'inscrit logiquement dans un système punitif, où le souverain, de manière directe ou indirecte, demande, décide, et fait exécuter les châtimens, dans la mesure où c'est lui qui, à travers la loi, a été atteint par le crime. Dans toute infraction, il y a un *crimen majestatis*, et dans le moindre des criminels un petit régicide en puissance. Et le régicide, à son tour, n'est ni plus ni moins que le criminel total et absolu, puisque au lieu d'attaquer, comme n'importe quel délinquant, une décision ou une volonté particulière du pouvoir souverain, il en attaque le principe dans la personne physique du prince. La punition idéale du régicide devrait former la somme de tous les supplices possibles. Ce serait la vengeance infinie : les lois françaises en tout cas ne prévoyaient pas de peine fixe pour cette sorte de monstruosité. Il avait fallu inventer celle de Ravaiillac en composant les unes avec les autres les plus cruelles qu'on ait pratiquées en France. On voulait en imaginer de plus atroces encore pour Damiens. Il y eut des projets, mais on les jugea moins parfaits. On reprit donc la scène de Ravaiillac. Et il faut reconnaître qu'on fut modéré si on songe comment en 1584 l'assassin de Guillaume d'Orange fut abandonné, lui, à l'infirmité de la vengeance. « Le premier jour, il fut mené sur la place où il trouva une chaudière d'eau toute bouillante, en laquelle fut enfoncé le bras dont il avait fait le coup. Le lendemain le bras lui fut coupé, lequel, étant tombé à ses pieds tout constamment, le poussa du pied, du haut en bas de l'échafaud ; le troisième il fut tennallé par

l'échafaud lorsqu'un cavalier arrive portant le fameux parchemin. On crie "vive le Roi" ; on emmène Bouletteux au cabaret, pendant que le greffier quête pour lui dans son chapeau.

devant aux mamelles et devant du bras; le quatrième il fut de même tenaillé par derrière aux bras et aux fesses; et ainsi consécutivement cet homme fut martyrisé l'espace de dix-huit jours. » Le dernier, il fut roué et « maillotté ». Au bout de six heures, il demandait encore de l'eau, qu'on ne lui donna pas. « Enfin le lieutenant criminel fut prié de le faire paraître et étrangler, afin que son âme ne désespérât pas, et ne se perdît. »

Il n'y a pas de doute que l'existence des supplices se rattachait à bien autre chose qu'à cette organisation interne. Rusche et Kirchheimer ont raison d'y voir l'effet d'un régime de production où les forces de travail, et donc le corps humain, n'ont pas l'utilité ni la valeur marchande qui leur seront conférées dans une économie de type industriel. Il est certain aussi que le « mépris » du corps se réfère à une attitude générale à l'égard de la mort, et dans cette attitude, on déchiffre aussi bien les valeurs propres au christianisme qu'une situation démographique et en quelque sorte biologique : les ravages de la maladie et de la faim, les massacres périodiques des épidémies, la formidable mortalité des enfants, la précarité des équilibres bio-économiques — tout cela rendait la mort familière et suscitait autour d'elle des rituels pour l'intégrer, la rendre acceptable et donner un sens à sa permanente agression. Il faudrait aussi pour analyser ce long maintien des supplices se référer à des faits de conjoncture, on ne doit pas oublier que l'ordonnance de 1670 qui a régi la justice criminelle jusqu'à la veille de la Révolution, avait aggravé encore sur certains points la rigueur des anciens édits; Pussort, qui, parmi les commissaires chargés de préparer les textes, représentait les intentions du roi, l'avait imposée ainsi, malgré certains magistrats comme Lamoignon; la multiplicité des soulèvements au milieu encore de l'âge classique, le grondement proche des guerres civiles, la volonté du roi de faire valoir son pouvoir aux dépens des parlements expliquent pour une bonne part la persistance d'un régime pénal « dur ».

On a là, pour rendre compte d'une pénalité suppliciaire, des raisons générales et en quelque sorte externes; elles expliquent

la possibilité et la longue persistance des peines physiques, la faiblesse et le caractère assez isolé des protestations qu'on leur oppose. Mais sur ce fond, il faut en faire apparaître la fonction précise. Si le supplice est si fortement incrusté dans la pratique judiciaire, c'est qu'il est révélateur de vérité et opérateur de pouvoir. Il assure l'articulation de l'écrit sur l'oral, du secret sur le public, de la procédure d'enquête sur l'opération de l'aveu; il permet qu'on reproduise et retourne le crime sur le corps visible du criminel; il fait que le crime, dans la même horreur, se manifeste et s'annule. Il fait aussi du corps du condamné le lieu d'application de la vindicte souveraine le point d'ancrage pour une manifestation du pouvoir, l'occasion d'affirmer la dissymétrie des forces. On verra plus loin que le rapport vérité-pouvoir reste au cœur de tous les mécanismes punitifs, et qu'il se retrouve dans les pratiques contemporaines de la pénalité — mais sous une tout autre forme et avec des effets très différents. Les Lumières ne tarderont pas à disqualifier les supplices en leur reprochant leur « atrocité ». Terme par lequel ils étaient souvent caractérisés, mais sans intention critique, par les juristes eux-mêmes! Peut-être la notion d'« atrocité » est-elle une de celles qui désigne le mieux l'économie du supplice dans l'ancienne pratique pénale. L'atrocité, c'est d'abord un caractère propre à certains des grands crimes : elle se réfère au nombre de lois naturelles ou positives, divines ou humaines qu'ils attaquent, à l'éclat scandaleux ou au contraire à la ruse secrète avec lesquels ils ont été commis, au rang et au statut de ceux qui en sont les auteurs et les victimes, au désordre qu'ils supposent ou qu'ils entraînent, à l'horreur qu'ils suscitent. Or la punition, dans la mesure où elle doit faire éclater aux yeux de chacun le crime dans toute sa sévérité, doit prendre en charge cette atrocité : elle doit la porter à la lumière par des aveux, des discours, des inscriptions qui la rendent publique; elle doit la reproduire dans des cérémonies qui l'appliquent au corps du coupable sous la forme de l'humiliation et de la souffrance. L'atrocité, c'est cette part du crime que le châtimement retourne en supplice pour la faire éclater en pleine lumière : figure inhérente au mécanisme qui produit, au cœur de la punition elle-même, la vérité visible du crime. Le supplice fait partie de la procédure qui établit la réalité de ce qu'on punit. Mais il y a plus : l'atrocité d'un crime, c'est aussi la violence du défi lancé au souverain; c'est ce qui va déclencher de sa part une réplique qui a pour fonction de renchérir sur cette atrocité, de la maîtriser, de l'emporter sur elle par un excès qui l'annule. C'est cette qui tranche le supplice en deux : dans un double sens, principe

1. Brantôme, *Mémoires. La vie des hommes illustres*, éd. de 1722, t. II, p. 191-192.

The great Escape

Patrick Watson

Bad day, looking for a way,
home, looking for the great escape.
Gets in his car and drives away,
far from all the things that we are.
Puts on a smile and breathes it in
and breathes it out, he says,
bye bye to all of the noise.
Oh, he says, bye bye to all of the noise.

Doo doo doo doo doo noo noo
Doo doo doo doo doo noo noo noo noo
Doo doo doo doo doo doo doo
Doo doo doo doo doo doo noo noo noo

Hey child, things are looking down.
That's okay, you don't need to win anyways.
Don't be afraid, just eat up all the gray
and it will fade all away.
Don't let yourself fall down.

Doo doo doo doo doo noo noo
Doo doo doo doo doo noo noo noo noo
Doo doo doo doo doo doo doo
Doo doo doo doo doo doo noo noo noo

Bad day, looking for the great escape.
He says, bad day, looking for the great escape.
On a bad day, looking for the great escape,
the great escape.

Que fait-on des corps ?

Notes de répétition

1^{er} mai 2014

Gwenaël Morin. Chez les grecs, c'est héros contre héros. C'est la grande différence qu'introduiront ensuite les romains : chez les romains, on fait s'affronter des troupes. Les grecs, eux, faisaient se rencontrer des héros. Les romains inventent l'armée. Ils l'organisent. Ils structurent la destruction. Alors que les principes grecs étaient héroïques. Ce qui compte dans *Ajax*, c'est la valeur du héros.

Renaud Bechet. Je trouve qu'il y a quelque chose de terrible dans le fait qu'on détourne Ajax pour l'envoyer vers de brebis, des moutons. On le prive de sa vengeance. Et sa folie en fait n'est qu'une mascarade. C'est terrible. Il est réduit à néant. Ramené à sa condition d'objet. Parce qu'il est quand même, comme Teucros, fils de captif.

Gwenaël Morin. Ils sont nés d'esclave.

Renaud Bechet. C'est ce que lui rappelle Agamemnon, quand il dit à Teucros : « N'oublie pas que tu es un esclave. Tu ne peux pas te permettre de faire ce que tu fais ».

Gwenaël Morin. Je crois que cette origine misérable met en valeur l'action vaine : c'est-à-dire une action qui n'est pas productive ou en tout cas qui se déplace dans son régime d'efficacité. C'est une chose qu'il ne faut pas perdre de vue : à un moment donné, on instaure des concours de théâtre. Sont mis en concours des pièces dans lesquelles se rejouent les enjeux qui se jouent dans la vraie vie. Et c'est un outil de régulation qui déplace les confrontations : c'est un outil de régulation du dissensus. Les romains disent : « du pain et des jeux ». Mais à un moment donné le théâtre répond à cette fonction cathartique qui permet de faire moins la guerre. C'est une manière de dire qui va mourir, mais à l'intérieur de la tragédie. Donc le théâtre est une arme politique au même titre que le coryphée est un outil politique. Et il me semble que, dans *Ajax*, on interroge ça. Cette idée du concours par la confrontation entre les héros. C'est comme une forme de théâtre dans le théâtre.

Renaud Bechet. Oui ils en parlent en plus. En disant : « On n'aurait pas dû organiser ce concours ».

Gwenaël Morin. C'est une des premières pièces qu'on ait conservée de Sophocle. Il y rejoue le théâtre. Il faut savoir aussi qu'en ouverture des concours, le matin, aux premières lueurs du jour on remettait aux enfants les armes des pères morts. On remet aux enfants, avant de jouer la tragédie, les armes de leurs pères. Donc, il y a aussi une mise en abyme de ça. Peut-être que ce garçon, dans la pièce, c'est un enfant réel dont on n'a pas trouvé les armes du père et qui reçoit celles-ci dans le récit. Et cet enfant, il reçoit un bouclier : c'est-à-dire une arme pour se préserver de la destruction. Donc je trouve qu'il y a ça en filigrane. Tuer des moutons, est-ce que c'est grave ? Ce qui est important, ce n'est pas tuer les ennemis, c'est enterrer les morts. Mais le théâtre te dit : « Ce qui est important, c'est ce qui n'a pas l'air important ». Et j'essaie de regarder ça, ce déplacement de la question de la mort vers celle du cadavre et de l'honneur, non pas en me disant « à l'époque c'était important », mais en me disant que le théâtre nous demande de regarder cette chose-là comme symboliquement déterminante. Il en va de même pour les moutons et les bœufs : peut-être que ce n'est pas important, mais le théâtre nous demande de nous y intéresser.

Barbara Jung. Mais le premier geste de l'homme, c'est celui d'enterrer ses morts. C'est une manière symbolique de se déterminer en tant qu'humain. C'est une manière de

préserver une avancée, quelque chose de très singulier dans notre rapport au monde que de conserver ce rituel de prise en charge du sens du mort. Tant qu'il y a du sacré, ça préserve une certaine conscience de l'homme par rapport à lui-même et par rapport à sa nature. C'est un acte très agressif que de dire : « Non, cet homme n'aura pas de sépulture. »

Renaud Bechet. Ben si tu regardes les morts au Congo, ce génocide qui est perpétré dans l'indifférence la plus totale, les corps sont laissés à l'abandon et offerts aux regards, sans sépulture. Certains disent : « Mais que fait-on de ces corps ? ». Surtout que là, la question se joue à l'échelle de milliers de corps. Ne pas enterrer, c'est dénier à l'autre sa fonction d'homme.

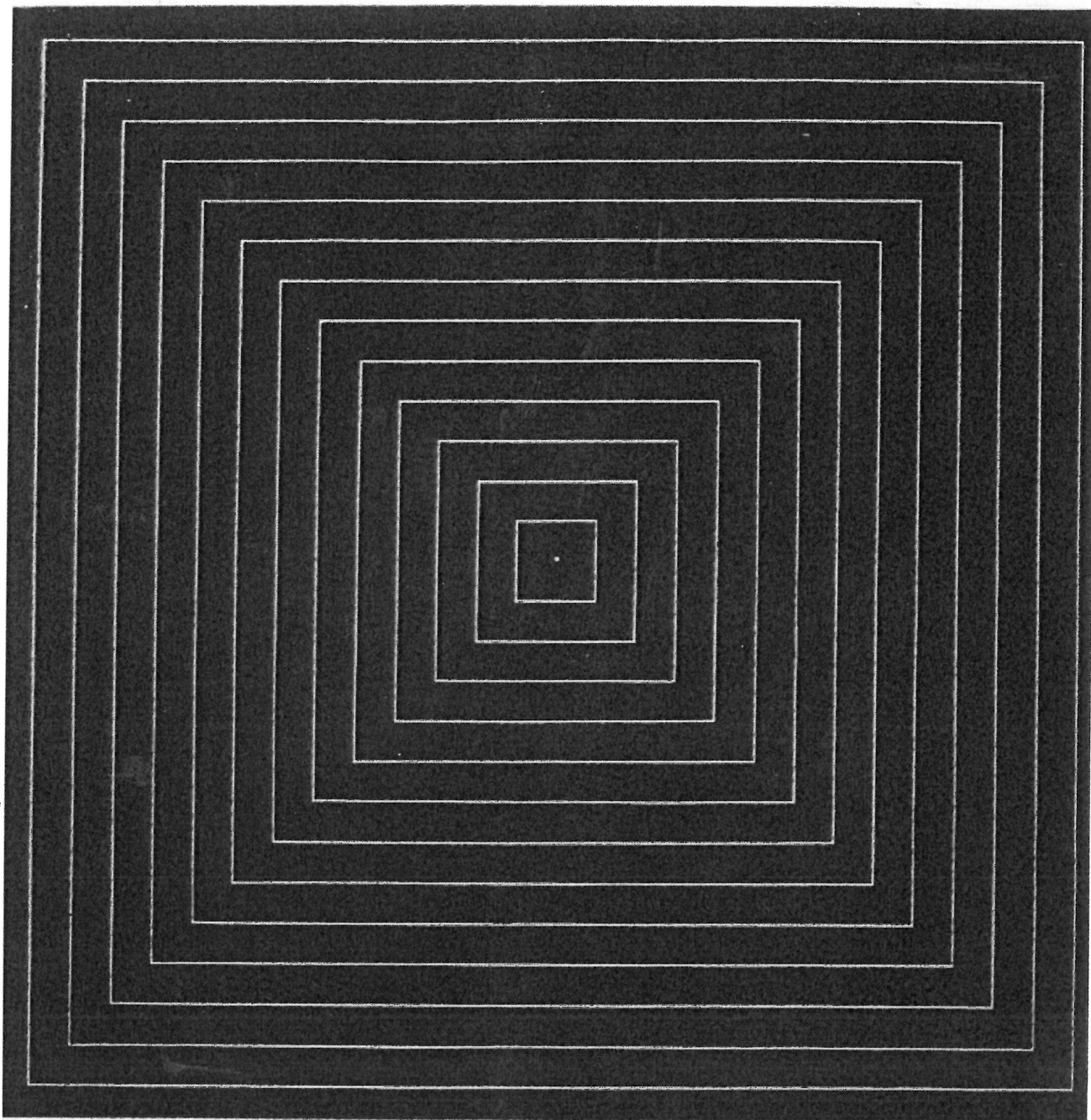
Gwenaël Morin. Sépulture, agriculture, écriture. Le fait d'enterrer, c'est reconnaître à quelqu'un sa place dans l'histoire. Ne pas enterrer, c'est refuser qu'on puisse se souvenir de lui. Il ne participe pas de cette longue écriture. On en avait parlé aussi à propos d'*Othello* : les disparus en mer ne sont pas enterrés, ils ne sont pas non plus exposés sans sépulture. Ils sont la part manquante de l'histoire, donc on ne sait jamais s'ils sont morts. Ils peuvent toujours rentrer, revenir. La mer, c'est ça aussi : une manière de partir et puis il y en a qui reviennent quarante ans après. D'où le vers de Victor Hugo : « Les vivants, les morts et les marins. »

Barbara Jung. Et il y a le rituel concret : où l'on honore la matière qui a porté un être pendant sa vie. Ce rituel d'intégration/désintégration de la matière. Celui qui fait le rituel du mort prend lui aussi conscience de son corps. Et je pense aussi au fait qu'Ajax tue des bêtes. À un niveau symbolique, le fait que ce soit des animaux d'élevage, et pas des animaux sauvages, ce n'est pas rien. Souvent quand le héros est confronté à l'animal, à un niveau psychanalytique, c'est une manière de questionner cette part animale : il tue la part animale de la docilité par ce carnage. L'animal docile, c'est le butin.

Gwenaël Morin. Vous vous souvenez de cette phrase de Lorca qui dit « Une porte est une porte quand un mort est passé à travers ». La maison ne commence que quand on a mis dehors un corps et que la famille est passée au travers.

Barbara Jung. Le mort construit un espace supplémentaire : il fait apparaître le lieu du passage.

Gwenaël Morin. Le port des marins, c'est la même chose : le lieu du passage. C'est une demi-porte, ça ouvre sur un espace complètement vierge. C'est comme dans *Stalker* où Tarkovski ne cesse de filmer la mer depuis un vaisseau. Tu ne peux être que d'un côté de la mer, donc de la porte, quand tu es en mer. C'est une dimension spatiale de l'irréversible. Au même titre que la mort signe l'irréversible dans l'ordre du temps.



**SI NOUS N'AVONS PU LE COMMANDER DE SON VIVANT
AU MOINS
NOUS RÉGNERONS SUR LUI MORT**



J'AI JETÉ SUR SES YEUX DES PENSÉES QUI L'ONT ÉGARÉ
UNE JOIE DONT ON NE GUÉRIT PAS

